

La feuille de Bernin

N° 2 DÉCEMBRE 2014



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

7

Le personnel communal au service des Berninois

> CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} OCTOBRE

Construction des terrains de tennis couverts au lieu-dit Le Clôt

Dans le cadre du projet de réalisation des deux terrains de tennis la commune sollicite une subvention auprès de la région Rhône-Alpes Auvergne. Cette opération, mutualisée entre les communes de Crolles et de Bernin pourra répondre à la demande des deux clubs de tennis et de leurs adhérents. Ce projet apportera une garantie de continuité de jeu et permettra le maintien des animations régulièrement annulées ou reportées pour cause d'intempérie.

Ressources humaines

La commune de Bernin a remplacé le poste vacant de Directeur général des services qui était occupé depuis janvier 2011 par Xavier PERRIN. M.Mehdi BOULARES-HUGONNARD, a quitté le poste de DGS qu'il occupait à Champ sur Drac pour rejoindre notre commune début octobre.

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Après l'arrêt du projet de PLU en juin 2013 une nouvelle délibération du 18 juin 2014 lance la reprise de l'élaboration du document spécifiquement sur 5 zones. La loi Alur de mars 2014 impose de faire des rajouts Il s'agit de renforcer certains axes du PADD sur les secteurs des « Grands Champs », « Petit Eymes », « Michellières », « Maréchaux », « Le Clôt » afin de mieux justifier les évolutions réglementaires engendrées. Parmi les ambitions portées par le PADD, préserver le caractère village de la commune, conforter la qualité de vie, protéger l'environnement remarquable de la commune, maîtriser le développement urbain, favoriser la mixité sociale et inter-générationnelle et contribuer au développement économique du Grésivaudan.

Prochain conseil municipal :
Mercredi 10 décembre à 20h30

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort
au 04 76 92 07 47

Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)

Mercredi 14 janvier 2015 à 20h
Mercredi 25 février 2015 à 20h
Mercredi 18 mars 2015 à 20h
Mercredi 8 avril 2015 à 20h
Mercredi 20 mai 2015 à 20h
Mercredi 8 juillet 2015 à 20h

«Samedi sans rendez-vous»
Samedi 31 janvier
De 9h30 à 12h en salle du conseil

À intervalle régulier des rencontres informelles entre les élus et les habitants se dérouleront sur la commune. Vous pourrez à cette occasion rencontrer vos élus, sans rendez vous, pour discuter, échanger, proposer.



P4 et 5
L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CHANTIERS
P6
GÉNÉRATIONS
P7 à 9
FOCUS
P10
L'INTERCOMMUNALITÉ
P12 à 14
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P15
ZOOM
P16
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE LAURENCE

CARNET



NAISSANCE

Septembre
Octobre

Louisa FRIZI • Margaux BROUARD
Clément GUYOMARD • Lucie VONAU •
Léna MAVEL GODFROID • Zoé AMORY



MARIAGE

Octobre

Laura PERNET et Christophe JUILLARD •
Marie-Paule SAES et Patrick MORETTINI



DÉCÈS

Juillet
Octobre

Gaston CHARLES
Monique DURAND (née REVERDIAU) •
Yvette DIDIER (née MOLLARD)

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 2 DÉCEMBRE 2014

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
info@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Photos :
Mairie de Bernin, David Greffe
Rédaction :
Mairie de Bernin
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Pourquoi avoir proposé "les samedis sans rendez-vous" ?

Ces matinées sont faites pour les Berninois qui n'ont pas pris de rendez-vous avec leurs élus et voudraient aborder un sujet. Nous serons présents pour discuter et apporter les réponses.

Par exemple, le 18 octobre, nous avons eu de nouveaux arrivants qui souhaitent se renseigner sur les opportunités d'acheter un terrain et nous avons pu parler du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Les dates de ces samedis paraissent dans le journal et sont affichées sur le panneau lumineux, ainsi que sur le site de la mairie.

2 Quel sera l'impact de la bretelle d'autoroute en direction de Grenoble ?

Ce chantier porté par la Communauté de Communes du Grésivaudan verra son achèvement début 2015. Nous faisons actuellement des comptages sur les axes routiers dans le village, pour quantifier les changements de comportement qu'occasionnera cette nouvelle connexion à l'autoroute.

3 Comment voyez vous l'avenir des commerces à Bernin ?

C'est une préoccupation essentielle et nous travaillons sur plusieurs pistes pour retrouver un tissu commercial du centre-village plus dense. L'obtention de la licence pour l'ouverture d'un tabac-journaux sera une étape importante. Une autre piste serait de créer sur le site actuel de la boucherie et plus largement vers l'arrière, un petit quartier commercial avec éventuellement une supérette et le repositionnement de la boucherie. Nous réfléchissons à d'autres entités au travers d'une enquête pilotée par la Chambre de Commerce et d'Industrie qui épaulera nos réflexions.

La concertation sur ce sujet débutera au premier trimestre 2015.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE CROLLES

Suite à un accident non mortel intervenu à la déchetterie de Crolles, celle-ci est provisoirement fermée pour des raisons de sécurité et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les déchetteries les plus proches sont celle de Saint-Ismier et du Touvet.



Saint-Ismier (chemin de Vergibillon) : Ouverture tous les jours de 8h30 à 17h45 sauf les 1^{er} janvier et 1^{er} mai et le 25 décembre.



Le Touvet (La Prat) : Ouverture tous les jours de 8h30 à 17h45 sauf les 1^{er} janvier et 1^{er} mai et le 25 décembre.

Plus d'informations

Accueil déchets Grésivaudan : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 04 38 72 94 30.



Plus d'info sur www.le-gresivaudan.fr

Tunnel de SAINT PANCRASSE : projet d'amélioration de la sécurité



Le Conseil Général a prévu l'amélioration de la sécurité dans le tunnel de St Pancrasse en créant notamment :

- une zone d'attente sécurisée pour les usagers au niveau du passage à l'air libre entre les deux tunnels sur la partie en encorbellement de l'ancienne route qui subsiste.
- 4 niches de sécurité ouvertes permettant l'appel des secours.
- un nouvel éclairage de type LED, complété de plots de jalonnement lumineux.
- une liaison permanente entre le tunnel et le PC Itinisière par une liaison ADSL/SDSL.
- un dispositif de détection des véhicules encombrants basé sur des caméras avec détection de gabarits.

- un dispositif de fermeture physique du tunnel et sa signalisation associée composé de demi-barrières de fermeture commandé à distance.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation à la commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers qui a donné un avis favorable à l'autorisation de poursuivre l'exploitation du tunnel ainsi qu'au programme de travaux de rénovation proposé avec quelques recommandations et réserves à prendre en compte. En particulier la commission recommande d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une réserve d'eau en tête amont du tunnel.

Par ailleurs la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transport, consultée le 7 octobre dernier, est allée un peu plus loin en demandant d'étudier la faisabilité de deux réserves d'eau, l'une en amont et l'autre en aval en raison des 5 km qui séparent l'entrée du tunnel de la première bouche à incendie.

Montant des travaux : entre 1 et 1,2 million d'euros.

Planning prévisionnel :

2014 - Élaboration du projet

2015 - Consultation des entreprises et début des travaux.

2016 - Fin des travaux et présentation du dossier de sécurité après travaux.

Jean-Claude Bobillon,
Délégué économie et commerces

Défi "Familles à Énergie Positive"

Le Défi "Familles à Énergie Positive" est un concours d'économies d'énergie dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du Plan Climat Énergie territorial du Grésivaudan, la commune de Bernin s'engage dans cette démarche. Ainsi, du 1^{er} décembre 2014 au 30 avril 2015, une équipe d'une dizaine de foyers se regroupera avec l'objectif d'économiser au moins 8% de leurs consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique... Cette équipe sera accompagnée par l'AGEDEN (espace info énergie) tout au long de la période afin d'obtenir des résultats concrets et immédiats ! Sur les précédentes sessions, l'économie moyenne des ménages participants a été estimée à 20% soit environ 300 € sur la facture.



Noémie Brunier, Déléguée
développement durable



Pour relever le défi ou pour tout renseignement, rendez vous sur www.bernin.fr ou au 04 76 92 07 47

Travaux de dissimulation des lignes ERDF, éclairage public et télécommunication chemin de Craponoz



Début 2015, le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère, va engager, à la demande de la commune, une première tranche de travaux (entre la RD 1090 et la voie d'accès au lotissement les Priades) de dissimulation des

lignes ERDF, télécommunication et éclairage public sur le chemin de Craponoz. Une seconde phase sera programmée pour 2016 (secteur entre les Priades et le pont de Craponoz).

La majorité des lignes aériennes et des poteaux sera déposée. Nous vous informerons dès que possible des délais de réalisation et des conséquences pour les riverains et la circulation.

Une étude d'aménagement de voirie et de réfection complète des revêtements de chaussées, débutera en 2015.

Claude Talon, Adjoint Finances et travaux



Travaux chemin de la Côte

Profitant des congés scolaires de la Toussaint, les travaux de réfection de voirie sur le chemin de la côte ont été réalisés. Cette opération a débuté par la réalisation d'une extension de 200 mètres du réseau d'éclairage public (jusqu'au chemin du Clôt), suivi du rabotage du revêtement bi-couche existant, puis d'une remise en forme afin de constituer une couche de structure sans avoir à ramener de matériau et ainsi réduire notre empreinte carbone. Ces premières interventions terminées, rigoles et caniveaux ont été façonnés, puis le tapis d'enrobé a été réalisé en une journée. Les 265 tonnes d'enrobé ont été mis en œuvre grâce à un engin appelé « finisher ». Enfin, pour clore ce chantier, le marquage au sol a été effectué quelques jours plus tard.

Travaux mur Maison Michel

Le mur d'enceinte du Clos Michel, dans sa partie reliant le chemin du Vivier au chemin des Battelières semblait en très mauvais état. Courant juin, à notre demande, un expert en structure est intervenu afin d'établir un diagnostic de son état. Les résultats ont mis en avant un effondrement possible du mur, lequel soutien pour partie la voirie communale du chemin du Vivier. La commune a alors décidé de programmer les travaux de réfection de cet ouvrage au plus vite et une consultation a été lancée. L'entreprise chargée des travaux réalise un mur de soutènement en béton avec semelle en L. Il sera ensuite habillé grâce aux pierres du mur démolé afin de conserver l'aspect patrimonial de cet ouvrage.

R.I.S. (relais information services)

Courant août, le parking relais du parc technologique des Fontaines a été entièrement refait et équipé d'un abri-vélos avec appui-vélos. Pour compléter cet aménagement, un R.I.S. (relais information service) a été implanté à la sortie de l'autoroute afin de faciliter l'accès aux entreprises. Il comprend un plan général de la commune, avec un zoom sur le parc technologique et la zone artisanale. Une latte nominative démontable a été réalisée pour chaque entreprise ayant souhaité figurer sur cet ensemble. Elle comprend le logo (le flash-code pour celles qui l'ont demandé) ainsi qu'un numéro permettant de les situer sur le plan.

Bernard Viola et Gilles Montoya, Directeur et Directeur adjoint des services techniques

Le Club Berninois a emménagé



Le Club Berninois a emménagé dans son nouvel espace. L'ancienne crèche a été rénovée afin d'accueillir nos aînés. L'inauguration a eu lieu le jeudi 13 novembre en présence des élus de la mairie, de Madame Ferradou du Conseil Général, du bureau du Club Berninois, de ses adhérents. Le club avait organisé une porte ouverte durant l'après-midi, une exposition des créations était proposée.

Le club est dynamique et atteint la centaine d'adhérents. Ils se réunissent 2 après-midi par semaine pour jouer aux cartes, tricoter, échanger, chanter, etc. Des sorties sont organisées, des concours de belotte... Nous



pouvons être fiers de nos aînés. **Le repas des anciens aura lieu le 7 décembre au Cube.**

Sophie Couderc, Adjointe aux solidarités

La rentrée au multi-accueil : le temps des adaptations

Favoriser un accueil progressif en crèche en modulant la période d'adaptation au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille. La réussite de l'intégration de votre enfant s'appuie sur une séparation progressive et une connaissance mutuelle. On pense que le temps d'adaptation d'une à deux semaines est organisé pour l'enfant mais pas seulement, ce temps est prévu également pour les parents et aussi pour les professionnelles qui accueilleront l'enfant et veilleront à son intégration. Ce trio a besoin d'échanger, d'établir une relation de confiance pour mettre en place un cadre sécurisant où l'enfant trouve sa place.

Quelques clés pour réussir une rentrée en crèche :

Accepter l'idée que les séparations sont utiles : avec son entrée en crèche vous devez aussi accepter qu'il fasse ses premiers pas dans la vie sociale et collective, tisse d'autres liens et mène sa petite vie en votre absence. Anticipez : confiez le une 1/2 ou une journée à ses grands-parents ou à des amis qu'il connaît bien. L'équipe sur place est disponible pour répondre à toutes vos interrogations. Ne faites pas durer les adieux ! En le quittant vous prendrez peu à peu l'habitude de quitter l'unité, il comprendra à vos intonations rassurantes que vous n'êtes pas inquiets.

*Maryse Besson,
Directrice du multi-accueil
«La Ribambelle»*



Nouveau cuisinier au multi-accueil

Claude Laurent, le nouveau cuisinier du multi-accueil a pris ses fonctions lundi 3 novembre, après avoir travaillé 8 ans dans une maison de retraite, cet heureux grand père d'un petit garçon de 9 mois a décidé de changer et de cuisiner pour le plus grand plaisir des enfants de la crèche.



Au quotidien, le personnel communal au service des Berninois

Pour assurer le bon fonctionnement des infrastructures exclusivement communales, remplir les missions de service public, exercées au nom de l'administration mais aussi pour concrétiser son programme politique proposé aux berninois, le maire, et l'équipe municipale, s'appuient sur le personnel communal, 74 agents, qui œuvrent quotidiennement au service des habitants. La bonne gestion du personnel, dans l'intérêt convergent de l'efficacité des services et du bien-être des agents, a d'ailleurs été identifiée par l'équipe municipale entrante comme une priorité.

Cartographie

Nombre d'agents : 74
ETP (équivalent temps plein) : 60
Agents en disponibilité (n'exerçant actuellement pas leurs fonctions) : 6
Nombre de titulaires en activité : 50
Nombre de contractuels en activité : 24 dont 1 emploi aidé et 1 apprenti
Âge moyen : 40 ans
Ancienneté moyenne dans la collectivité : 8 ans

Pôle Technique

14 agents

- Bernin village fleuri : 2 étoiles
- Bernin village étoilé : 2 étoiles
- 18 bâtiments communaux
- 31 000 m² d'espaces naturels
- 500 arbres
- 165 illuminations de Noël
- 30 km de voirie, 7 km de trottoirs et 2 km de pistes cyclables déneigés
- 300 kg de déchets papier collectés par an sur la voirie communale
- 30 permis de construire (2013)
- 80 déclarations préalables (2013)

8 agents de terrain, encadrés par un responsable et un directeur des travaux, s'attachent chaque jour à entretenir les voiries, les espaces publics (verts et naturels) et les bâtiments communaux. Chaque agent fait preuve de polyvalence et de créativité. Ils œuvrent sur la commune dans un réel esprit de développement durable (nouvelles techniques de désherbage, recherches en matière de fleurissement). Sans oublier que la vigilance face à l'enneigement oblige à une attention constante durant les mois d'hiver. À côté de cet entretien quotidien, le service technique suit les chantiers relatifs à la voirie, aux réseaux, à l'éclairage public, à la conception de nouveaux bâtiments ou aux rénovations. Le service technique, c'est aussi les compétences liées au droit du sol : Bernin est une commune qui effectue en interne l'instruction des documents d'urbanisme.



Pôle Scolaire / Jeunesse / Petite enfance

44 agents

De 7h45 à 18h30, du lundi au vendredi, les agents du service jeunesse interviennent à différents moments de la journée de l'enfant. animateurs du périscolaire et du centre de loisirs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), éducateur sportif, agents de restauration scolaire et d'entretien...

- 140 enfants accueillis quotidiennement en garderie périscolaire/TAP
- 31 enfants accueillis en moyenne les mercredis au centre de loisirs et 46 enfants pendant les vacances
- 27 883 repas servis en cantine scolaire
- 2462 m² de bâtiments nettoyés



Au total, ce sont 26 agents qui œuvrent de concert pour proposer aux enfants un accueil de qualité, sur de larges plages horaires, en adéquation avec les besoins des parents. La cantine accueille en moyenne par jour 75 maternelles et 180 primaires et la garde-

rie périscolaire en moyenne par jour 39 maternelles et 73 primaires avec un programme diversifié et adapté à chacun, de l'âge maternel à la jeunesse. Cet important service demande une organisation et une réactivité au quotidien dont fait preuve l'ensemble des agents. Les inscriptions se faisant de façon dématérialisée.

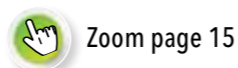
Depuis le 6 janvier 2014, la crèche municipale, installée dans ses nouveaux locaux, offre 42 places. Sous la responsabilité de sa directrice et de son adjointe, ce sont 6 auxiliaires de puériculture, 8 agents sociaux, une lingère et un médecin de crèche vacataire qui s'occupent des bébés et enfants en bas âge tout au long des 48 semaines d'ouverture de la structure.

Police municipale

2 agents

- 35 à 40 patrouilles annuelles de soirée
- 100 PV dressés chaque année
- 183 Opérations « vacances tranquilles »

Les 2 agents passent 80% de leur temps à sillonner la commune, répondre aux questions, sécuriser les abords des écoles et améliorer la sécurité routière. Pendant les périodes de congés, ils veillent sur les habitations avec l'opération « vacances tranquilles ».



Zoom page 15

Pôle Services à la population

8 agents

- 1300 à 1500 personnes reçues à l'accueil chaque mois
- 500 à 600 appels mensuels reçus à l'accueil
- 5700 repas annuels portés au domicile des personnes âgées
- 35 festivités annuelles impliquant la participation de la commune
- 27 200 ouvrages empruntés annuellement par 700 lecteurs

L'accueil de la commune se mobilise 6 jours sur 7 pour accueillir les Berninois en Mairie. Les 4 agents ont su rajouter à leurs fonctions premières celle de l'Agence postale.

Le CCAS constitue le support de l'action sociale communale. Ses actions sont diversifiées en direction des séniors, du logement et des personnes en difficultés. Chaque année, sans interruption, 5 700 repas sont par exemple portés par un agent municipal aux personnes âgées.

Les relations avec les 68 associations recensées sur Bernin, et la facilitation de leurs démarches, sont assurées par l'agent en charge des festivités et de la vie associative. La communication (journal, flyers, panneau lumineux...) est également réalisée en interne.

La bibliothèque fait le lien entre les générations. 700 lecteurs viennent y consulter ou emprunter l'un des 13 000 documents (8 000 pour adulte et 5 000 pour la jeunesse). Enfants du multi-accueil et des écoles, mais aussi tout public se retrouvent autour des événements réguliers ou exceptionnels



Article complet sur notre site internet : www.bernin.fr



Pôle Ressources / Administration

6 agents

- 108 délibérations prises / an
- 2 800 mandats traités / an
- 1002 paies éditées / an

Dans l'ombre, le secrétariat général, les services financiers et les ressources humaines se chargent d'assurer le support de l'ensemble des activités communales, sous l'orchestration d'un directeur général des services, assisté d'un agent, qui veille à la légalité de l'action communale.

En tout, ce sont 74 agents qui assurent l'ensemble de ces services de proximité auxquels les Berninois sont attachés, et qui constitue si bien l'esprit « village » de Bernin.



La commune de Bernin, en bref

- Privilégie l'emploi de fonctionnaires titulaires 67,6%
- Conduit une démarche active de titularisation d'agents contractuels
- Accueille des élèves de la 3^{ème} à l'enseignement supérieur pour effectuer un stage
- Favorise l'évolution des compétences des agents (47 agents suivent en moyenne des formations continues)
- Est attentive à l'évolution de la carrière de ses agents
- Soutient leur volonté de progression (concours ou examens professionnels).
- Assure le respect de ses obligations en matière de préservation de la santé et de la sécurité

À noter :

4 décembre 2014, pour la 1^{ère} fois, des élections professionnelles se dérouleront à Bernin pour la création d'instances paritaires internes de dialogue social : (CT) et (CHSCT).

Conseils communautaires

Conseil du 20/10/14

La 1^{ère} délibération fut très débattue et réfutée à bulletins secrets (procédure très rare) : 43 voix « contre » et 34 « pour ». Il s'agissait de confier à la Communauté de Communes de nombreuses compétences en 1 seule délibération : le haut débit, les activités périscolaires des collèges d'intérêt communautaire, l'assainissement des eaux usées, la production, le stockage et la distribution d'eau potable. Inconcevable pour la majorité des conseillers, Monsieur Gimbert, le Président, s'est vu contraint de proposer un vote séparé et de reprogrammer un nouveau conseil afin d'adopter la délibération sur le haut débit avant le 31 octobre pour bénéficier du programme d'aide du Conseil Général.

Pourquoi les conseillers n'ont pas voulu de la compétence eau et assainissement ?

Pour beaucoup de communes, l'eau est facturée peu chère aux habitants et l'assainissement est organisé soit en régie communale soit en syndicat avec une gestion connue et des tarifs compétitifs. La crainte vient de l'absence de prévision de fonctionnement futur lorsque tout le système sera géré au Grésivaudan pour les 47 communes dont l'état des réseaux est très hétérogène.

Les autres délibérations :

- Lancement d'une procédure pour une DSP (délégation de service public) pour le transport
- Chéquier transport ISERE
- Demande de subvention pour aménagement autour de la gare de Brignoud
- Partenariat avec la CCI de Grenoble
- Conventions sur la petite enfance
- Garantie emprunts
- Subventions accordées



Conseil du 27/10/14

Le Grésivaudan adopte à l'unanimité **la prise de compétence numérique : le programme de déploiement de la fibre optique** va pouvoir débuter dès 2015. Ainsi que la compétence pour les activités périscolaires des collèges.

Modification de la délibération sur **l'eau et l'assainissement** votée, cette fois-ci à l'unanimité, qui prévoit la mise en place d'une commission. Le processus d'un assainissement et d'une distribution d'eau communautaires avance, et les modalités restent à fixer.

Christophe Duret,
Conseiller communautaire

Agriculture : renouvellement du Comité Local à l'Installation (C.L.I.) du Moyen Grésivaudan

Les Comités locaux d'installation sont des instances composées d'élus municipaux, d'agriculteurs et de représentants d'associations concernées par les problématiques et les enjeux agricoles des territoires. Ces Comités permettent d'engager une réflexion opérationnelle au plus près du terrain dans l'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs et à la transmission d'exploitations.

Installé en 2009, le CLI du Moyen Grésivaudan est l'un des 14 que compte le département de l'Isère. À ce jour, 106 agriculteurs exercent une activité dans les 14 communes membres.

Le 30 septembre dernier, s'est tenue à Frogès la réunion de renouvellement du Comité. Madame Claudine Chassagne, Vice présidente agriculture - forêt à la communauté de communes, a rappelé tout l'intérêt porté au CLI et la nécessité de relancer son travail en veillant à la bonne articulation entre les différents échelons territoriaux.

Les échanges entre participants ont fait émerger 2 axes de travail prioritaires à approfondir : les enjeux et les outils de gestion du foncier agricole, l'approche méthodologique pour élaborer une politique agricole communale conforme aux choix d'aménagement du territoire.

La séance du 19 novembre 2014 sera consacrée en partie à l'installation du CLI et à la mise en place du plan de travail pour 2015. Monsieur Thomas Finot représentera les agriculteurs berninois.

Yves Guyot, élu en charge du dossier agriculture - forêt



Soitec

Le Conseil Municipal a visité en octobre dernier les infrastructures de Soitec premier employeur de la commune. Christophe Maleville, directeur du site, a reçu l'équipe et présenté la société ainsi que ses enjeux à l'international. Il a pu expliquer les procédés de production et les élus ont eu la chance de pouvoir découvrir les salles blanches et la fabrication des plaques de silicium.

Développement durable sur la zone d'activité !

De mars à fin octobre, SOITEC dispose d'une zone de terrain en herbe à l'extrémité ouest du bâtiment. Dans une démarche de RSE (responsabilité sociale de l'entreprise), l'entreprise propose à un propriétaire de chevaux de lui mettre à disposition gracieusement cette parcelle.

Si vous êtes intéressé : SOITEC - service environnement 04 76 92 75 00

Noémie Brunier,
Déléguee développement durable



Les pros de Bernin annoncent la réédition de la **Fête de la Galette**. Elle se tiendra **le 10 janvier prochain** de 10h à 13h sur la place de la Bascule. Cette année il y aura des surprises originales et festives dans les parts de galettes qui vous seront gracieusement offertes par les Pros. Venez nombreux partager avec nous ce moment convivial autour d'un verre et d'une galette afin de commencer l'année 2015 dans la joie et la bonne humeur !

Zoom sur Ferrari Électricité Nouvel artisan sur Bernin



Les pros de Bernin : **Tu es le nouvel électricien de Bernin, peux-tu te présenter en quelques lignes :**

Benjamin Ferrari j'ai 30 ans. Après un bac Pro, j'ai travaillé plusieurs années chez des artisans pour me perfectionner puis j'ai décidé de me mettre à mon compte sous la dénomination : Ferrari Électricité

Les pros de Bernin : **Pourquoi avoir choisi Bernin ?**

Mon choix a été simple, puisque je suis natif de Bernin ainsi que toute ma famille depuis plusieurs générations. Je ne me voyais pas m'installer ailleurs.

Les pros de Bernin : **As-tu quelque chose qui te différencie de tes confrères dont tu voudrais nous parler :**

Depuis tout jeune, je baigne dans le monde de l'artisanat et du bâtiment, puisque mon père est lui-même carreleur depuis plusieurs décennies sur Bernin.

Il m'a appris l'amour du travail bien

fait, d'être à l'écoute et au service de la clientèle.

Les pros de Bernin : **Quelles sont les activités que tu voudrais promouvoir en ce moment :**

Avec l'aide de mon apprenti, Pierre, nous nous efforçons de répondre dans beaucoup de domaines comme :
Courant fort - courant faible
Alarmes - domotique - chauffage
Dépannages

Les pros de Bernin : **Aurais-tu, un message à faire passer aux habitants de Bernin ?**

Pourquoi chercher ailleurs ce que vous avez à Bernin ! J'aurais à cœur de répondre à toutes leurs questions. Voici mon numéro de téléphone : 07 81 24 54 91

Les pros de Bernin :
Nous souhaitons une bonne implantation à "Ferrari Électricité" avec tous nos vœux de réussite !



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse berninpro@yahoo.fr et visitez notre page facebook sur <http://www.facebook.com/pros2bernin>.

CULTURE

CONTACT

Retenez la date du samedi 24 janvier 2015

L'association CONTACT vous invite à la salle des Fêtes de Bernin à 20h30 à une soirée Concert - Contes et Récits animée par le groupe régional RIGODON et TRADITIONS sur le thème « Hommage aux passeurs de la Tradition Dauphinoise ». Nous irons à la rencontre des musiques, chants, danses, histoires et traditions festives à travers le répertoire traditionnel du Dauphiné.

> Renseignements 04 76 08 11 13



SOLIDARITÉ

ADMR FAMILLES CHARTREUSE SUD

Son objet : Apporter une aide temporaire par une T.I.S.F. (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) auprès des familles ayant des enfants en bas âge (selon les cas grossesse, naissance ou adoption, décès, séparation des parents, familles nombreuses, accompagnement à la reprise d'emploi, soins médicaux d'un parent ou d'un enfant). Selon les motifs et les tarifs retenus par la C.A.F. ou le Conseil Général.

Contact : Michèle Garchery (Présidente)
> 04 76 52 27 93
ou Martine Renault (secrétaire)
> 04 76 40 60 66 *Ne pas hésiter à laisser un message*

AVF Meylan Grésivaudan

Nouvelle saison pour les AVF

L'automne est tout particulièrement consacré à l'accueil des nouveaux arrivants dans la vallée du Grésivaudan. Après la présentation aux nouvelles familles des diverses activités permanentes, nous nous sommes retrouvés lors de 2 apéritifs, l'un dans le cadre prestigieux du Clos des Capucins à Meylan et l'autre où nos invités ont pu déguster les préparations culinaires concoctées par nos adhérents venant eux-mêmes de tous les coins du monde. **13 décembre**, à Montbonnot : petits et grands pourront se réjouir en musique autour du père Noël et danser la Salsa avec Annabel. **En janvier**, vous êtes chaleureusement invités à venir partager avec nous la galette des rois. Plus de précisions au 06 89 11 08 17, www.avf.asso.fr ou à nos permanences le mercredi matin, 27 avenue du Vercors à Meylan.

BERNIN BIVIERS SKI

C'est dans une ambiance familiale et chaleureuse que le club Bernin Biviers Ski organise des sorties de ski alpin les mercredis après-midi de janvier à mars pour les enfants de 6 à 14 ans. Les enfants (maximum 10 par groupe) sont encadrés par des moniteurs de l'École de Ski Français (jusqu'à la troisième étoile) et par des membres de l'Association et un moniteur par alternance (au delà de la troisième étoile). Ils passent les tests E.S.F. (étoiles, fléchettes, flèches, chamois) au cours de la saison.

Pour toutes informations :
Contact : Cécile Falzone
> 06 88 77 35 59



CITOYENNETÉ

BERNIN 2020

BERNIN 2020, son rôle

Bernin 2020 est une association citoyenne, qui croit aux valeurs républicaines. Ses objectifs sont d'informer les habitants et de donner son point de vue sur les choix municipaux. Bernin 2020 a déjà créé et créera encore de futurs événements visant à développer la citoyenneté. Elle se tient à disposition des Berninois pour leur apporter son éclairage sur tout élément de la vie locale qui les concerne.

Contact et informations :
> www.bernin2020.blogspot.fr

SPORT

CYCLO CLUB BERNIN



Une saison sportive et amicale s'achève

Samedi 18 octobre, à la salle des fêtes, le CCB a clôturé de façon très conviviale une belle saison sportive, autour d'une grande paëlla et de multiples entrées et desserts confectionnés amoureusement par les participants. En 2014, le club qui compte plus de 100 adhérents (dont 1/3 de féminines) aura réalisé 49 sorties (mardi et samedi) dans toute la région, organisé une semaine en Auvergne (photo), lancé le Tour du Mont Blanc par les grands cols en trois jours, et terminé par un week end plus cool du côté du Ventoux, le tout avec une participation en croissance / 2013. Mais déjà la saison 2015 se dessine, plusieurs projets très attractifs sont à l'étude, de nature à satisfaire tous les mordus (es) de vélo, quels que soient leurs niveaux. À bientôt donc pour de nouvelles aventures !

Pour en savoir plus, allez voir le site internet :
> www.cycloclub-bernin.fr
> 04 76 92 25 12

SPORT

TENNIS

Le 13 septembre dernier, le TCB a organisé sa fête de rentrée afin de réunir les anciens et nouveaux adhérents. Après diverses animations proposées par Romain et Mathieu, les participants se sont retrouvés dans



la bonne humeur autour d'un barbecue. Comme l'année passée, cette manifestation au profit des restos du cœur BB a remporté un grand élan de générosité de la part des adhérents et le bureau les en remercie très chaleureusement. La compétition d'automne a repris avec 8 équipes engagées dans le championnat Dauphiné Savoie. N'hésitez pas à venir soutenir nos équipes. À noter : notre assemblée générale le vendredi 5 décembre à 19h30 au club house. Venez participer à la vie du club et renouveler votre adhésion à cette occasion.

Contact :
> tcbernin@orange.fr
> 04 76 08 83 75

LA FÊTE DE LA CHÂTAIGNE ET DU VIN BLANC



Dimanche 12 octobre s'est tenue notre traditionnelle fête de la châtaigne et du vin blanc animée par l'enfant du pays, haut en couleurs, Thierry Gratier de Saint Louis et ses partenaires.

Merci à tous les acteurs qui ont fait la réussite de cet événement, particulièrement au comité des fêtes qui a été présent durant toute l'organisation, ainsi qu'aux autres associations qui ont participé à l'animation, Bernin Bekamba, le comité de jumelage accompagné par nos amis de Kieselbronn, Lou Pelaya et les Pieds Rythmés. Sans oublier Ghislaine Rousset et son très beau stand de la châtaigne ainsi que La Boulange et le boucher de Bernin qui nous ont régales avec un menu spécialement concocté pour la circonstance.

Anne-Françoise Besson,
Adjointe aux associations



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU DAUPHINÉ



Exposition sur La GRANDE GUERRE

L'Union Nationale des Combattants - Dauphiné, avec le concours de la municipalité de Bernin a présenté du 6 au 8 octobre, l'exposition de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) sur le conflit 14-18.

La volonté qui a animé la création de cette exposition était de concevoir un outil pédagogique pour les scolaires et le grand public, afin de les sensibiliser à ce que fut ce terrible conflit pour que le temps ne l'efface pas, peu à peu de notre mémoire.

En plus des panneaux (introduction avec l'état du monde en 1914, la chronologie du conflit et la vie en France à l'arrière), et par l'intermédiaire de l'association du Patrimoine et Avenir en Grésivaudan, des familles berninoises ont mis à disposition des objets ayant appartenu à leurs aînés ayant participé au conflit.

Le public a apprécié cette visite, en particulier les scolaires, deux classes, venus voir et poser des questions pertinentes : auparavant, les élèves avaient eut un cours d'histoire illustré sur le sujet.

Nous pensons que par le rappel de cet événement, cela permettra de graver dans notre mémoire, de façon plus concrète la manière dont s'est déroulé ce terrible conflit.

Cérémonie du 11 novembre 2014



La cérémonie de ce 11 novembre 2014 autour du Monument aux Morts de Bernin commémorant le 96^e anniversaire de l'Armistice et marqué également par la commémoration du centenaire de l'entrée de la France dans un conflit qui allait se révéler mondial, saluait non seulement les morts de 14/18 mais aussi ceux qui ont laissé leur vie dans toutes les autres guerres depuis cette date.

Une cérémonie exceptionnelle qui a été marquée par une participation de très nombreux berninois : en plus des personnalités de la Municipalité, de l'école, des représentants des Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers, des associations, la présence de la chorale « A Croches Cœur » de Bernin. Les élèves de l'école « les Dauphins » venus en nombre autour du

monument apportaient une émotion supplémentaire, lorsqu'ils ont hissé les couleurs, fait l'appel des noms des sept berninois « Morts pour la France » en 1914 et en fin de cérémonie, ont entonné « Le Soldat » de Florent Pagny.

Cette cérémonie restera un moment fort dans le souvenir et la cohésion des habitants de notre commune autour du Monument aux Morts, mémoire de nos aînés qui ont laissé leur vie pour la France.



Colonel Patrice Lioret,
Vice président de l'UNC - Dauphiné

La police municipale

Roulons sous la neige

L'hiver arrive. Et la neige aussi. Pour éviter quelques désagréments de conduite, que vous viviez ou travailliez à Bernin, ou projetiez un séjour en station de ski, voici quelques conseils.

• Tout d'abord, faut-il mettre des pneus neige ?

Oui ! Leur principe est d'avoir une gomme plus tendre qui permet une meilleure adhérence sur sol glissant.

• Faut-il en mettre 2 ou 4 ?

2 est un minimum. Mais il est préférable d'en poser 4 pour une meilleure sécurité. C'est un investissement important, mais cela peut éviter des glissades et des accidents.

• Chaînes ou chaussettes ?

Les chaussettes ont 2 avantages : faciles à monter et ne produisant pas de vibrations comme les chaînes. Les chaînes ne sont pas des produits standards. À chaque dimension de pneus correspond une dimension de chaînes. Pensez aussi à vous munir d'une vieille paire de gants pour monter les chaînes. Cela vous évitera d'avoir les doigts gelés.

Prenez le temps de faire un montage de chaîne au sec pour savoir comment faire quand vous en aurez besoin. **N'attendez pas la dernière minute pour vous équiper. Soyez prévoyants**



La conduite

Les distances de freinage sont rallongées. Il convient donc d'abord d'adapter sa vitesse. Gardez surtout de bonnes distances de sécurité avec tout ce qui se présente devant vous, notamment les véhicules vous précédant. En descente, utilisez le frein moteur pour ne pas avoir à freiner constamment. Si votre véhicule commence à patiner et se met à chasser mettez vous sur le côté et chaînez.

Article complet sur www.bernin.fr

Le procès verbal électronique (PVe)



La police municipale de Bernin est dotée depuis septembre dernier du PVe, qui permet la verbalisation sous forme électronique. Les agents constatent et relèvent les infractions au code de la route (stationnement, vitesse, ceinture de sécurité, etc) à l'aide d'un appareil numérique portable (PDA). Le PVe remplace le PV papier manuscrit, pour les infractions au stationnement, un simple avis d'information déposé sur le pare brise lui est substitué.



Les données de l'infraction sont ensuite télétransmises au centre national de traitement de Rennes (CNT), le propriétaire du véhicule est identifié par le système d'immatriculation des véhicules. L'avis de contravention est ensuite édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte d'immatriculation. Le contrevenant doit alors payer l'amende (ou la contester en envoyant un courrier à l'officier de ministère public compétent, pour Bernin celui de Grenoble).

Ce système sécurisé en raison de l'automatisation du traitement, est plus rigoureux. Il permet également de nouveaux moyens de paiement, internet, téléphone. Il allège également les tâches administratives de suivi.

Françoise Petit et Laurent Boucly,
Brigadier chef principal et gardien de police municipale

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 18 h
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 (agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE/ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 85 42 / 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40

Horaires ouverture mairie en période de Noël : la mairie fermera à 16h30 le 24/12 et le 31/12 au lieu de 18h00. Elle sera fermée les samedis 27/12 et 03/01/15.

Permanences sel de déneigement : Mercredi 03/12 et mercredi 10/12 de 16h30 à 19h00 et le samedi 06/12 de 8h30 à 12h00 au centre technique



> **POMPIERS** : 18

> **SAMU** : 15

> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle

> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage

> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage

> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58

> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : fermée pour une durée indéterminée
- Saint-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

A déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h à 22 h
- Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 30 à 22 h
- Mercredi de 12 h à 18 h
- Jeudi de 12 h à 13 h 45
- Samedi de 12 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h : 04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux : 04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de gardes vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 7 décembre : Pharmacie Blanchard (Champ / Froges)
- Le 14 décembre : Pharmacie de l'Orchidée (Lancey)
- Le 21 décembre : Pharmacie Djian (St-Ismier)
- Le 25 décembre : Pharmacie Silvestre (Domène)
- Le 28 décembre : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)
- Le 1^{er} janvier 2015 : Pharmacie Blanchard (Champ / Froges)
- Le 4 janvier : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
- Le 11 janvier : Pharmacie Belle Étoile (Crolles)
- Le 18 janvier : Pharmacie de Bernin
- Le 25 janvier : Pharmacie de Brignoud

MÉDECIN DE GARDE : 04 76 08 08 38

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

LE CHOIX DE LAURENCE



ROMAN > L'homme qui dessine de Benoît Séverac (12 ans)

Mouj du peuple des hommes droits (de Neandertal) en voie d'extinction est parti depuis 3 hivers pour accomplir deux missions. Trouver une femme qu'il ramènera auprès de son clan et dessiner sur des rouleaux d'écorce les paysages qu'il explore. Durant son périple il est fait prisonnier par la tribu des hommes qui savent (les sapiens sapiens) qui déplorent les meurtres de plusieurs d'entre eux. Découvert près d'un cadavre il est accusé d'office. Par chance il connaît leur langage et arrive à les convaincre de lui laisser sept nuits afin de démasquer le vrai coupable. En cas d'échec il sera sacrifié.

Édition : SYROS JEUNESSE, 2014 • 211 pages

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30